

La vraie association, la seule qui mérite ce nom, suppose l'identité des intérêts, la réciprocité des services rendus, le concours empressé et joyeux des bonnes volontés, le sentiment de coopérer en une œuvre commune qui est à la fois celle de tous et de chacun.

Charles Gide



Institut Jean Baptiste GODIN
6 rue des Hautes Cornes 80 000 Amiens
03-22-72-49-53 institutgodin@gmail.com
www.institutgodin.fr

L'Institut GODIN est un organe mutualisé de recherche et développement en économie sociale et solidaire. Cette organisation unique et originale en Picardie a la particularité d'associer des entrepreneurs, des universitaires et des institutionnels et a l'ambition de concevoir les produits, protocoles et concepts de l'économie sociale et solidaire de demain.

Nous sommes partis du contexte suivant :

Le rôle économique des organisations relevant de l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui reconnu tant par les institutionnels que par les entreprises dites « classiques ». Leurs impacts sur la dynamique territoriale ainsi que le développement de nouvelles activités deviennent de plus en plus lisibles sur les territoires. Le dynamisme de ces structures les amène à réfléchir au développement de demain. Leur volonté d'expérimenter de nouvelles activités les incite à mettre en place des projets de développement tant au sein de leur stratégie économique (développement de nouveaux produits) que dans leur ambition de dynamiser leur territoire par l'animation de projet générateur d'emplois durables (non délocalisables).

Néanmoins la taille et l'organisation même de ces entreprises ne leur permettent pas d'internaliser un service de recherche efficace. Face à ce constat, divers acteurs de l'économie sociale et solidaire ont décidé de réagir en élaborant une stratégie innovante. Il s'agit de la mise en place d'une association rassemblant des acteurs locaux (institutions, organisations, individus) au sein d'un « Institut de recherche et développement ». Outre la nécessaire communication autour de cette démarche qui participera à l'amélioration de la reconnaissance du secteur, le projet permettra de fédérer l'ensemble des initiatives, d'élaborer une stratégie à la fois individuelle et collective, adaptée et généralisable.

Les objectifs de l'Institut GODIN:

La création de cet institut a pour premier objectif de répondre à cette carence de moyens de recherche et développement constatée aujourd'hui.

Par ailleurs il permettra une meilleure visibilité des parcours de recherche pour les étudiants mais aussi de les faire bénéficier d'un statut bonifié pouvant être une alternative aux offres de l'économie classique. Il permettra aux étudiants de mieux connaître les structures ainsi que les métiers liés aux organisations de cette économie sociale et solidaire. Il sera un support de stage, de réalisation de mémoire, de monographies et de thèses. Il permettra également la diffusion des avancées de la recherche auprès des institutions partenaires tout en étant un centre de documentation en liaison avec les principaux centres de recherches français et étrangers.

Cet institut se veut également être un centre d'élaboration de l'action, de la création d'activités et de produits économiques mettant en œuvre des pratiques solidaires. Collectivement les acteurs définiront un programme d'action à court terme. Ce programme élaboré à la confluence des exigences individuelles et des nécessités collectives du développement, sera validé scientifiquement par des universitaires. Il

sera le support de nouvelles recherches et le thème sur lequel plusieurs étudiants pourront engager leur stage et/ou leur thèse. Forts de cette expérience nous pourrions offrir des débouchés aux meilleurs étudiants qui, jusque là et bien que motivés par une recherche sur ces pratiques solidaires, s'orientaient vers des secteurs de l'économie supposés plus attirants en terme d'emplois.

Enfin, cet institut sera un centre de communication sur l'économie sociale et solidaire en organisant des colloques, des rencontres, des journées d'étude, mais aussi en faisant la promotion de nos initiatives dans les différents salons internationaux.

En d'autres termes l'association a pour objectifs :

- De développer les programmes de recherche des organisations qui mettent en œuvre des pratiques d'économie solidaire
- D'accueillir des étudiants de Master 1 et Master 2 ainsi que des doctorants dans le cadre de leur projet de recherche
- De mettre en relation étudiants et organisations dans le cadre de stage
- De mutualiser la recherche des organisations adhérentes
- De rechercher des solutions innovantes pour le développement des organisations adhérentes
- De valoriser la recherche en économie sociale et solidaire
- De bonifier la rémunération des étudiants en stage et en thèse

L'institut travaillera dans un premier temps sur la Picardie. Nous souhaitons rapidement étendre son activité au niveau transrégional, national et européen.

Une expérimentation a débuté en septembre 2006 jusqu'à la création de l'association « Institut Jean-Baptiste André GODIN » le 18 juin 2007.

Méthode :

Le principe consiste à définir avec les entrepreneurs d'économie sociale et solidaire un sujet qui, dans le cadre du développement économique de leur entreprise, peut faire l'objet de recherche en matière économique ou juridique ; un référent « entreprise » est identifié comme tuteur de recherche.

Ce travail de recherche et développement doit s'inscrire dans le cadre d'un master-2- ou d'une thèse validée par les écoles doctorales de référence. Il participe à l'obtention des diplômes ; un directeur de recherche maître de conférences ou professeur est désigné.

L'institut Godin impose que soient mis en avant les pratiques solidaires dans le développement et la recherche de ces nouveaux produits ou protocoles économiques.

Chaque travail de recherche à vocation de bénéficier aux entreprises adhérentes, ainsi il existe autant de thèmes que de projets de développement économique. Cependant tous les travaux devront participer à démontrer la plus value des pratiques solidaires dans l'économie. Pour s'assurer de la cohérence globale du projet de recherche porté et animé par l'institut Godin, il est établi que chaque doctorant encadrera 4 ou 5 étudiants de Master en s'assurant que cette approche de plus value des pratiques solidaires apparaît effectivement dans chacun des travaux spécifiques.

Chacun des doctorants aura un sujet de thèse entrant dans le cadre défini par le Conseil d'Administration de l'Association Institut Godin et en accord avec les écoles doctorales de référence. Il sera également validé par le Conseil Scientifique constitué de personnalités non adhérentes à l'association.

L'ensemble des productions labellisées « Institut Godin » (mémoires de 3^{ème} cycle, thèse, communications, produits spécifiques...) sera mutualisé et diffusé auprès de tous les adhérents.

Le co-financement des bourses des étudiants par les entreprises et l'institut Godin permet de rendre lisible ce système et de légitimer les différents acteurs.

Le public visé par cette association sont, les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les chercheurs universitaires, les étudiants (économie, droit, culture, sociologie, etc.), ainsi que toutes personnes physiques ou morales sensibles aux pratiques solidaires.

Evaluation :

L'évaluation sera faite par deux organes de l'association :

- Le Conseil d'Administration (composé d'entrepreneurs, d'universitaires et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire)
- Le Conseil scientifique (composé principalement de chercheurs universitaires)

Le Conseil d'administration a en charge la mise en place des thèmes de recherche au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Le Conseil scientifique a en charge la validation scientifique (ainsi que la cohérence) des thèmes de recherche mise en place au sein de l'institut en partenariat avec les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.

L'évaluation des produits et outils mis en place au sein des structures par les étudiants - doctorants seront soumis à évaluation par les cadres de ces organisations.

Pour finir, chacun des travaux sera validé par un diplôme universitaire.

Résultats escomptés :

L'institut a pour objectif le développement de la recherche au sein des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire.

Pour cela nous comptons améliorer la connaissance des étudiants de Master aux métiers et aux spécificités de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, nous souhaitons développer au sein des structures mettant en œuvre des pratiques solidaires une dynamique de recherche pour le développement de leurs projets et de leur structure.

Aujourd'hui quatre structures sont partenaires de l'institut, nous souhaitons élargir ce partenariat à une dizaine de structures.

Points forts / Points faibles :

Points forts :

L'institut Jean Baptiste André GODIN émerge d'un regroupement d'entrepreneurs relevant de l'économie sociale et solidaire et qui souhaitent mettre en place une dynamique de recherche et développement mutualisée en partenariat avec les chercheurs universitaires, les doctorants ainsi que les étudiants de Master.

L'institut compte déjà quatre partenaires suite à son année d'expérimentation et prévoit d'élargir ce partenariat à d'autres structures mettant en œuvre des pratiques solidaires (une dizaine au total pour 2007-2008).

Outre ce partenariat entre structures privées et chercheurs universitaires, l'institut travaille en partenariat avec les instances représentatives de l'économie sociale et solidaire (la chambre d'économie sociale de Picardie par exemple ou encore le Club des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale - CJDES).

Points faibles :

L'institut accompagnera les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire dans la mise en place d'un programme de recherche pluri annuel ; c'est une mutation culturelle qui ne se fera pas du jour au lendemain.

Toutes les structures n'ont pas toujours les moyens humains ou financiers pour mettre en œuvre une telle dynamique alors qu'elles ont des besoins bien identifiés. Comment suppléer à ce manque de ressources ?

La recherche est un investissement dont on ne tire les fruits que dans du moyen ou long terme, la question de la solvabilisation de ce genre de démarche qui s'inscrit dans le temps reste posée au delà de trois ans.

Pérennisation du projet :

L'activité de l'institut est programmée pour une période de trois années (durée du premier programme de recherche de l'institut). Au-delà de cette période l'institut devra mobiliser des sources de financement pour son fonctionnement et notamment la bonification apportée aux étudiants (une première piste pourrait être le projet de défiscalisation des investissements en recherche). Nous travaillerons à diverses hypothèses dès 2008.

Origine et avancement du projet :

L'institut GODIN est issu d'un regroupement d'entrepreneurs mettant en œuvre des pratiques solidaires. Le projet a débuté par une expérimentation en septembre 2006 avec le travail de cinq étudiants en Master d'économie au sein de quatre structures relevant de l'économie sociale et solidaire (Ménage services, l'OPHS, la Caisse d'Epargne et la Maison d'Economie Solidaire du Bray). Le projet est formalisé par la création de l'association « Institut Jean Baptiste André GODIN » lors de l'Assemblée Constitutive du 18 juin 2007.

Pour 2007 – 2008 l'Institut accueille cinq Master et trois doctorants. Aujourd'hui une dizaine de structures privées sont partenaires de l'institut, nous prévoyons d'élargir le partenariat courant 2008. Ces structures accueillent les étudiants (et doctorants) au sein de leur organisation pour travailler sur leur thème de recherche. Ces structures versent directement à l'étudiant une indemnité de stage.

Les porteurs :

Le président et le conseil d'administration de l'association « Institut Godin »

Le conseil d'administration est composé de trois collègues :

Le collège des membres entrepreneurs est constitué des gérants, directeurs et responsables des structures mettant en œuvre des pratiques solidaires dans l'économie.

Le collège des membres universitaires est constitué des chercheurs, étudiants et anciens étudiants ainsi que des doctorants.

Le collège des membres associés, réuni des personnes physiques et morales sensibles aux problématiques liées aux pratiques d'économie solidaire.

Plus précisément, sont identifiés comme interlocuteurs :

Monsieur Rachid CHERFAOUI, Président, par ailleurs Président Directeur Général de la Maison d'Economie Solidaire du Bray (SCIC).

Monsieur Jean Pierre GIRARD, vice président, par ailleurs enseignant chercheur et doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens.

Monsieur Nicolas CHOCHOY, directeur de l'Institut GODIN, par ailleurs doctorant en sciences économiques.